



Observatoire du BÂTIMENT

De votre Organisme de Gestion Agréé

2^e trimestre 2024

MAÇONNERIE - COUVERTURE - ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - MENUISERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE - PEINTURE

CHIFFRES CLÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

➔ **Le niveau d'activité continue à se détériorer au 1^{er} trimestre 2024**

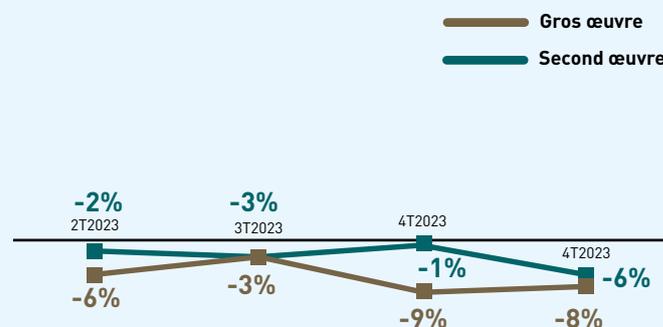
Indice d'activité de l'artisanat du bâtiment : **-6,41%**

Évolution du chiffre d'affaires réalisé⁽¹⁾

Évolution du chiffre d'affaires glissant par ancienne région



Évolution de l'activité Gros œuvre / Second œuvre



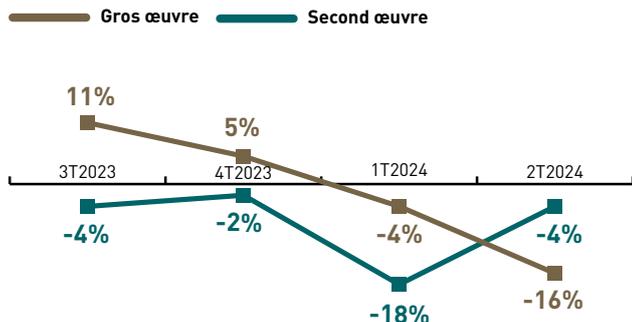
Évolution du chiffre d'affaires réalisé par secteur au cours du 1^{er} trimestre 2024

Secteur	Carrelage	Couverture	Électricité	Maçonnerie	Menuiserie	Peinture	Plâtrerie	PloMBERIE
Évolution	-3,3%	-11,7%	-4,3%	-5,2%	-7%	-5,6%	-8,8%	14%

➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Une vision pessimiste des chefs d'entreprise quant à l'avenir de leur secteur.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

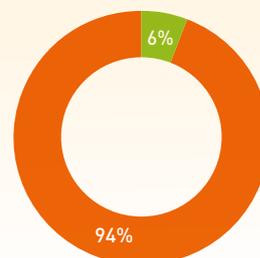


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

Oui Non



⁽¹⁾ Évolution de l'activité, par rapport au même trimestre que l'année précédente, Basée sur les déclarations de TVA d'un panel de 2021 entreprises du bâtiment. Sources : CECOGE, OMEGA², CEGAL et CEGECOBIA.

MAÇONNERIE

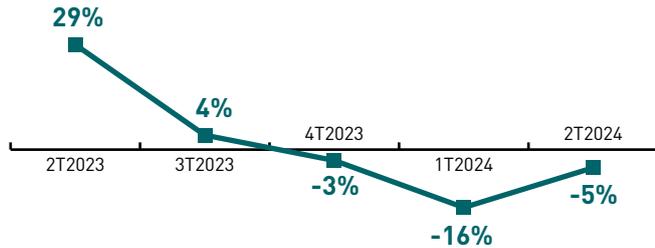
La baisse du volume d'activité se poursuit

VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Des chefs d'entreprise indécis sur l'avenir du secteur.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

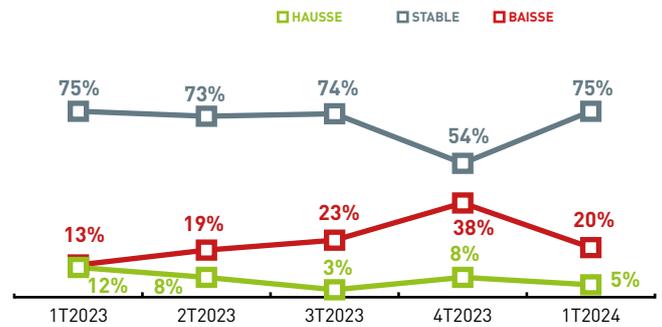


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

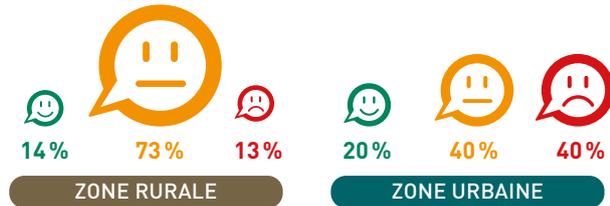
Baisse du volume d'activité pour le secteur.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

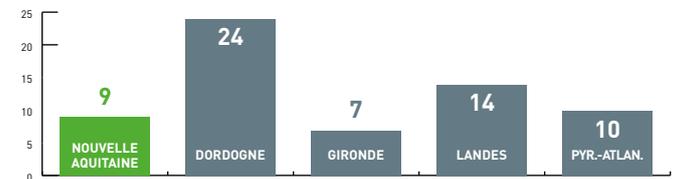
En Aquitaine



Le moral des entrepreneurs par zone



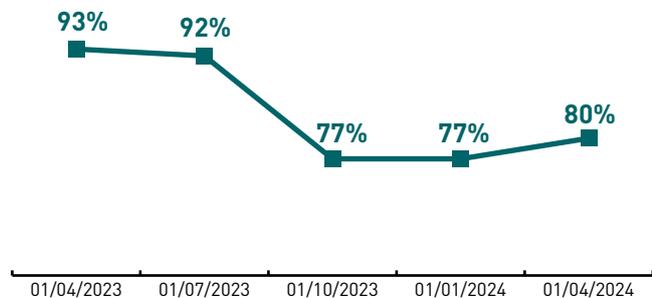
Carnet de commandes par département



TRÉSORERIE

Des niveaux de trésorerie stabilisés.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

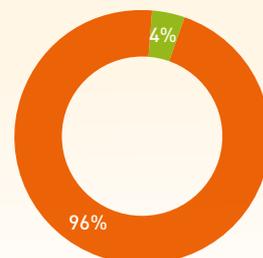


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

Oui Non



COUVERTURE

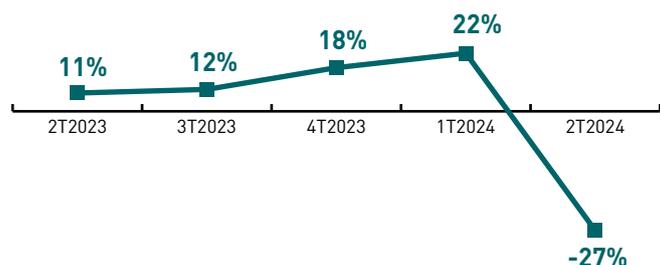
➔ Une situation économique en progression

➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Des chefs d'entreprise pessimistes quant à l'avenir de leur secteur.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine



Le moral des entrepreneurs par zone

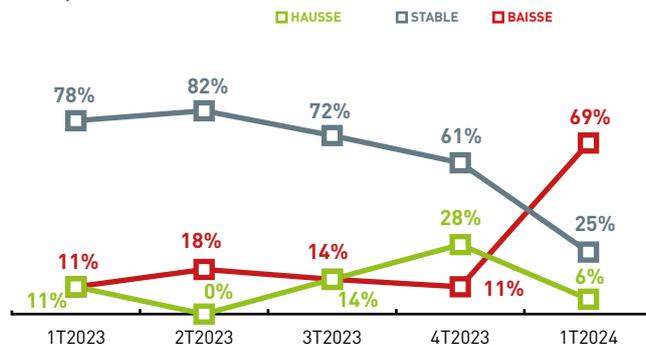


➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

Un volume d'activité en hausse.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



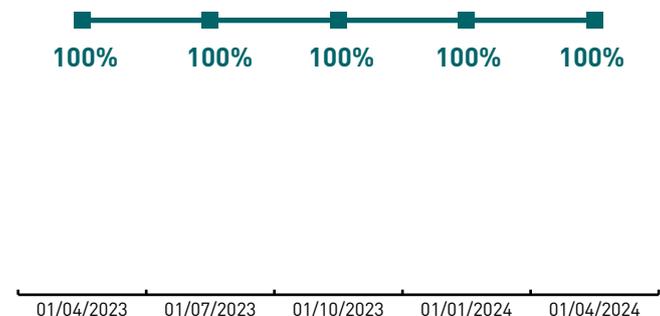
Carnet de commandes par département



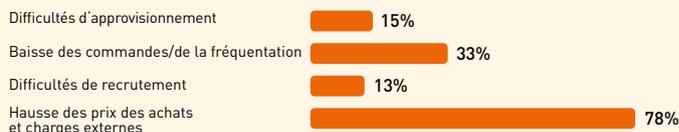
➔ TRÉSORERIE

Stabilité de l'indicateur.

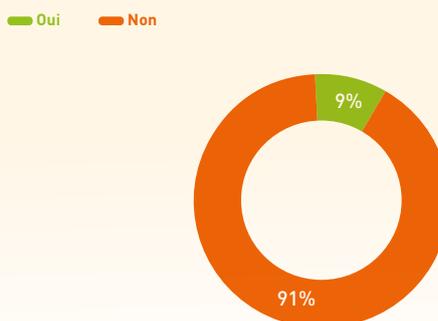
% d'entreprises déclarant une trésorerie positive



Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?



ÉLECTRICITÉ

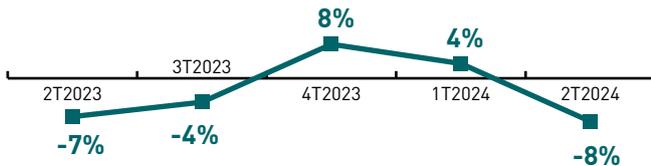
➔ Une situation économique favorable

➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Des chefs d'entreprise indécis.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

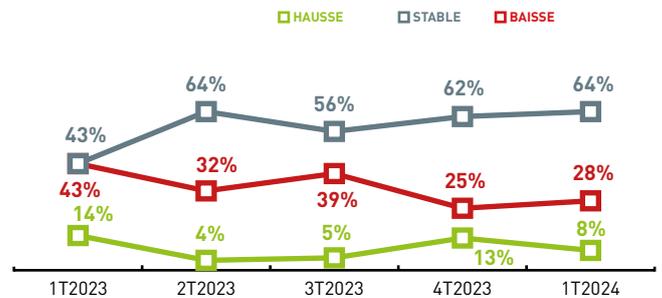


➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

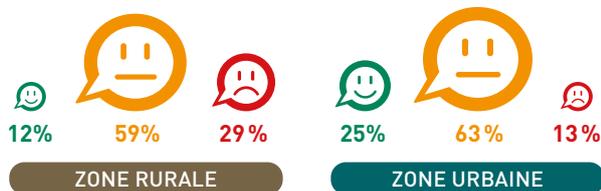
Un volume d'activité stable.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

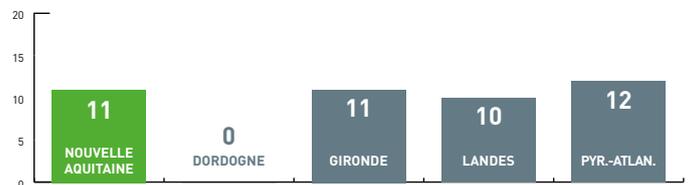
En Aquitaine



Le moral des entrepreneurs par zone



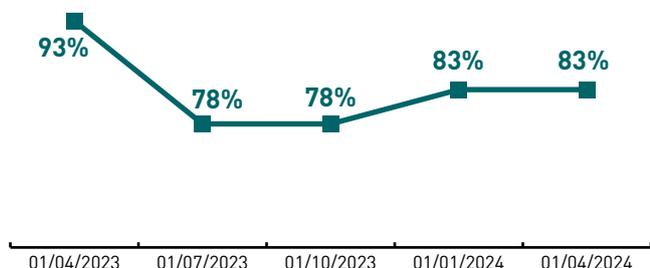
Carnet de commandes par département



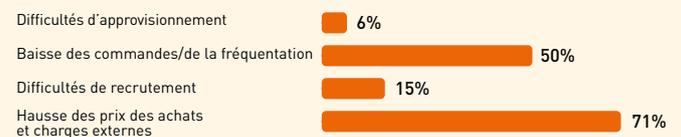
➔ TRÉSORERIE

Un indicateur stable.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

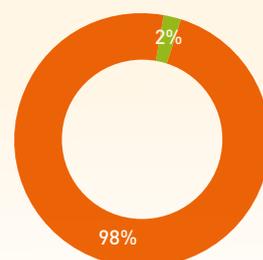


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

Oui Non



PLOMBERIE

→ Une situation économique stabilisée

⇒ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Des chefs d'entreprise plus pessimistes ce semestre.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

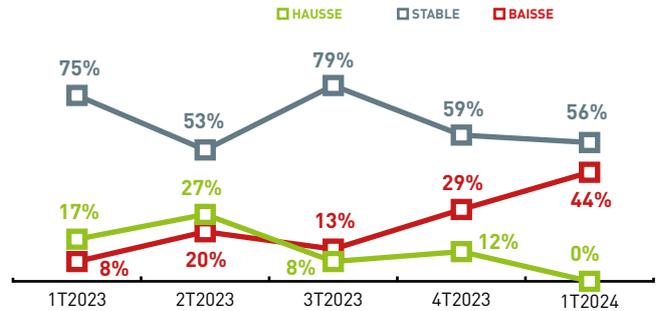


⇒ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

Un volume d'activité en baisse.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

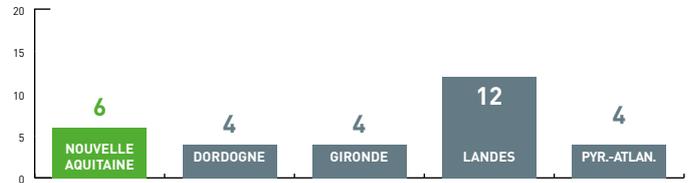
En Aquitaine



Le moral des entrepreneurs par zone



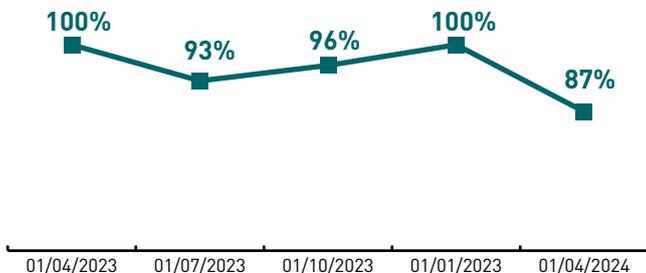
Carnet de commandes par département



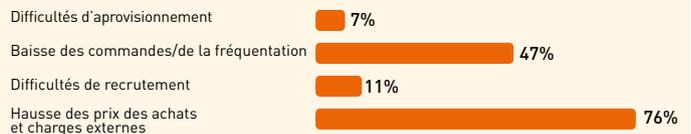
⇒ TRÉSORERIE

Niveaux de trésorerie maîtrisés.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

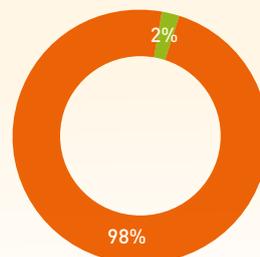


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

— Oui — Non



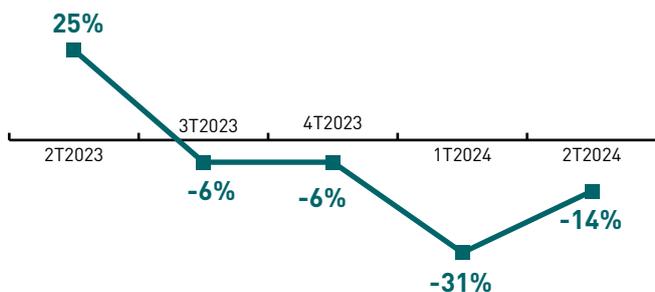
MENUISERIE

Une situation économique dégradée

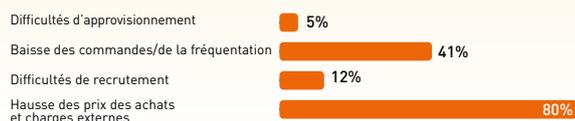
VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Une vision pessimiste de l'évolution de l'activité pour le secteur.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)



Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?

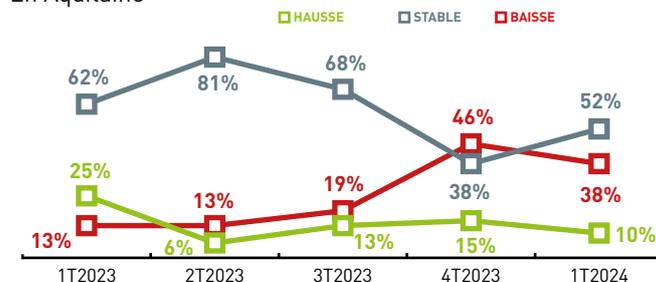


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

Un chiffre d'affaires stable ce trimestre.

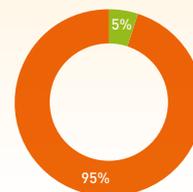
Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

Oui
Non



CARRELAGE

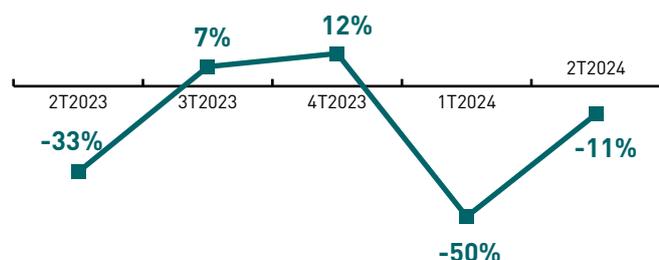
Situation économique stable

VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Les chefs d'entreprise indécis pour l'avenir de leur secteur.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine



Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?

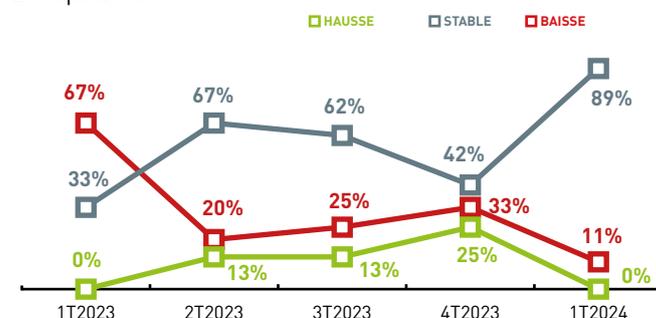


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

Stabilité du volume d'activité dégagé par le secteur.

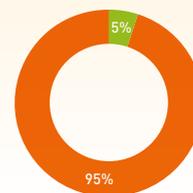
Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

Oui
Non



PLÂTRERIE

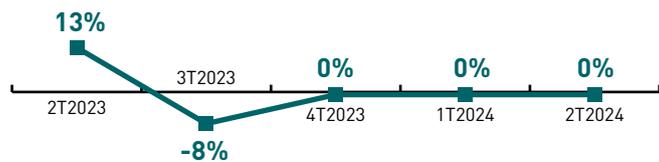
→ Statu quo pour le secteur

⇒ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Des chefs d'entreprise indécis quant à l'avenir économique de leur secteur.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

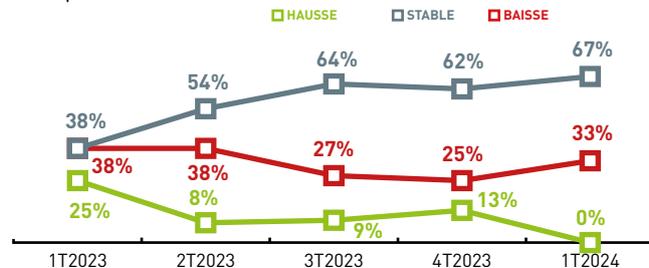


⇒ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

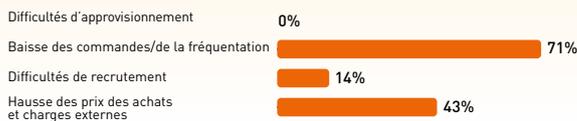
Stabilité de l'activité économique.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

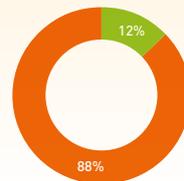


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

■ Oui
■ Non



PEINTURE

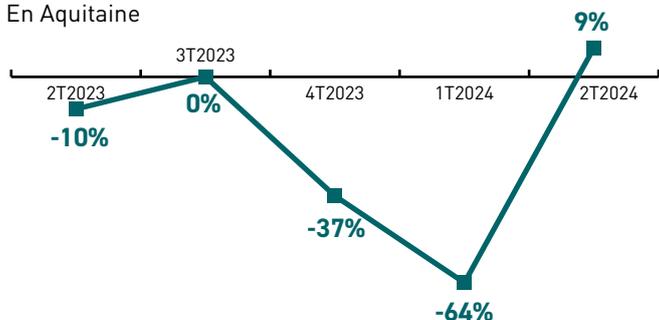
→ Une situation économique stable

⇒ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Des chefs d'entreprise de moins en moins pessimistes

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

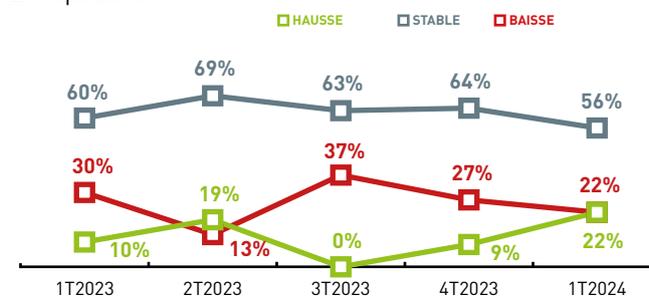


⇒ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2023 / 1T2024)

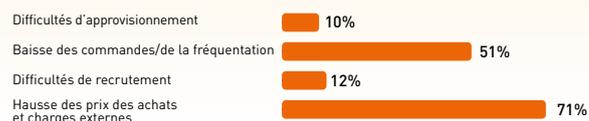
Volume d'activité en progression.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

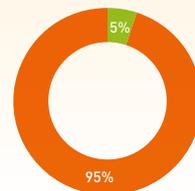


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements dans les 6 prochains mois ?

■ Oui
■ Non



AIDES À L'EMPLOI 2024 : quelles nouveautés pour le BTP ?

Aides financières, allègements ou exonérations de cotisations, dispositifs en faveur de la formation ou de l'immersion professionnelle... Les aides et mesures à l'embauche sont nombreuses pour permettre aux entreprises du BTP de faciliter leur recrutement et d'en alléger le coût. Panorama des principaux dispositifs existants avec France Travail.

Malgré une conjoncture morose, les employeurs du secteur du BTP poursuivent des politiques d'embauches dynamiques. Cependant, ils restent confrontés à une pénurie de candidats, au besoin de renforcer les compétences de leurs équipes et à la difficulté d'attirer les jeunes vers ces carrières de la construction. Pour faire face à ce réel besoin de main d'œuvre, devenu un véritable frein au développement de l'activité, des aides concrètes ont été mises en place afin de soulager les entreprises qui souhaitent recruter.

Embauche d'un apprenti : ce qui change

Lorsqu'il s'agit de recruter de nouveaux talents et de développer une main-d'œuvre qualifiée, les chefs d'entreprise se tournent de plus en plus vers l'apprentissage. Non contents de former de futurs travailleurs aux compétences spécifiques, ils peuvent également bénéficier de réduction des coûts de formation. En 2024, le gouvernement a en effet décidé de reconduire l'aide aux employeurs pour le recrutement d'un apprenti. Cette aide de 6 000€ maximum est versée aux entreprises, pour les contrats conclus avec un alternant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, pour la première année d'exécution du contrat. Elle est versée aux entreprises de moins de 250 salariés sans conditions et elle est cumulable avec les aides spécifiques destinées aux apprentis en situation de handicap.

Mais en revanche, par voie de décret du 27 avril 2024, l'aide à l'embauche de 6 000€ accordée aux employeurs qui recrutent un alternant en contrat de professionnalisation est supprimée à partir du 1^{er} mai 2024. Un coup dur pour le BTP.

Formation/immersion professionnelle : des leviers pour l'emploi

Lorsqu'un artisan souhaite recruter un demandeur d'emploi, il peut aussi solliciter France Travail pour le financement d'une formation pré-embauche de courte durée pour qu'il intègre les compétences nécessaires à l'emploi. « L'avantage est de pouvoir former un candidat sur un poste bien précis avant de l'embaucher. L'employeur construit lui-même les objectifs de la formation en fonction de ses besoins. C'est du cousu main », souligne Sandrine Leclercq-Richard, directrice d'agence France Travail Bordeaux Saint-Jean.

La préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) permet ainsi de former des demandeurs d'emploi inscrits auprès de France Travail afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires pour occuper l'emploi proposé. « C'est un levier extraordinaire pour les employeurs ». Cette aide concerne plusieurs types de contrat (CDI, CDD ou contrat de professionnalisation d'au moins 6 mois). La formation d'une durée de 300 à 600 heures selon la modalité pédagogique et le public peut être assurée par un tuteur de l'entreprise ou par un organisme de formation.

Il est également possible de réaliser une immersion professionnelle en entreprise (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel). « C'est une opportunité pour le dirigeant qui peut ainsi accueillir en toute sécurité un stagiaire dans son entreprise via une convention France Travail pendant 1 jour, 1 semaine ou 1 mois.

Cela lui permet de préparer son recrutement et de faciliter, le cas échéant, l'intégration du futur salarié ». Quant au candidat, il a la possibilité de découvrir un métier ou un secteur d'activité mais aussi d'appréhender un environnement de travail et d'œuvrer en équipe dans des conditions réelles.

Des aides pour l'embauche d'un demandeur d'emploi

Afin de lutter contre le chômage, il existe des dispositifs d'aide à l'embauche destinés aux entreprises implantées dans certains secteurs géographiques connaissant des difficultés socio-économiques.

C'est le cas pour les entreprises situées dans les zones de revitalisation rurales (ZRR) lors de l'embauche d'un salarié en CDI ou CDD de 12 mois au moins. L'exonération de cotisations qui s'applique sur 12 mois, est totale pour une rémunération inférieure ou égale à 1,5 Smic, dégressive entre 1,5 Smic et 2,4 Smic, nulle pour une rémunération égale ou supérieure à 2,4 Smic. Elle porte uniquement sur la part patronale des assurances sociales et des allocations familiales. C'est également le cas pour les entreprises qui sont implantées ou créées pour exercer une nouvelle activité dans le périmètre d'une Zone de Restructuration de la Défense (ZRD). Elles peuvent bénéficier d'une exonération de cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les salariés qu'elles y emploient.

Enfin, le dispositif d'emploi franc, prolongé jusqu'au 31 décembre 2024, permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). « Cette aide incitative va jusqu'à 1 500€ sur 3 ans pour un CDI ou 5 000€ sur 2 ans pour un CDD » précise Sandrine Leclercq-Richard.

Autre dispositif existant, le contrat unique d'insertion qui vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il concerne les embauches en CDI ou CDD de 6 mois minimum et de 24 mois maximum. Cette aide est versée dans la limite de 47% du montant brut horaire du SMIC et de 35h/semaine. L'employeur peut aussi se voir accorder une réduction des cotisations patronales sur les bas salaires.

Le 3995

Afin d'accompagner les entreprises qui souhaitent recruter, France Travail a mis en place un numéro unique, le 3995. Il s'agit d'une véritable clé d'entrée pour accompagner au mieux les employeurs et les informer notamment sur les aides à l'embauche, les types de contrats existants ou encore les dispositifs en faveur de la formation.

Liste des aides et le simulateur des aides à l'embauche : <https://entreprise.francetravail.fr/aides-embauche/touteslesaides>

Organismes de gestion ayant participé ce trimestre à la collecte des informations



OMEGA² (Pyrénées-Atlantiques - Landes)
• 49 avenue Trespoey
CS19137 - 64052 Pau Cedex 9
Tél. 05 58 30 85 60
• 50 rue Denis Papin - BP 7
40991 Saint-Paul-lès-Dax Cedex
Mail : contact@omega2.fr
Site : www.omega2.fr



CEGAL (Gironde)
66 rue Jules FAVRE
33500 Libourne
Tél. 05 57 51 99 61
Mail : cegal33@wanadoo.fr
Site : www.cegal.info



CECOGEB (Gironde)
21 rue Esmangard - CS 62036
33088 Bordeaux Cedex
Tél. 05 57 14 27 10
Mail : infos@cecogeb.fr
Site : www.cecogeb.fr



CEGECOPA (Pyrénées-Atlantiques)
10 allée des Bois de Florence
CS 20334 - 64603 Anglet Cedex
Tél. 05 59 03 25 25
Mail : contact@cegecoba.com
Site : www.cegecoba.com